

Le 13 octobre 2020

COLOMBIE-BRITANNIQUE : ÉLECTIONS LE 24 OCTOBRE

Des élections provinciales auront lieu le 24 octobre prochain en Colombie-Britannique, et cette date approche à grands pas. Nous encourageons les membres du STTP à se renseigner sur les enjeux, et surtout, à aller voter. Le gouvernement provincial a le pouvoir de modifier en profondeur la vie des travailleurs et travailleuses.

En Colombie-Britannique, le STTP compte plus de 7 000 membres. Nous sommes donc en mesure de participer à l'élection d'un gouvernement qui vise à améliorer les conditions de vie des travailleurs et travailleuses et les services publics et qui accorde la priorité à la sécurité de la population dans la lutte contre la pandémie.

En tant qu'électeurs, nous savons que la politique est une affaire de choix. Et ces choix ont des répercussions énormes sur notre quotidien. Il est donc crucial d'obtenir l'information exacte et de poser des questions précises aux candidates et candidats.

Par exemple, qui, des partis politiques et des candidates et candidats, propose des mesures énergiques devant l'urgence climatique? Qui soutient les personnes dans le besoin? Qui défend des politiques progressistes visant les familles, les conditions de vie des personnes âgées, l'avenir des jeunes?

Les candidates et candidats qui représentent les intérêts des riches et puissants déguisent souvent leurs politiques de manière à les rendre attrayantes aux yeux des travailleurs et travailleuses.

Faites vos recherches et constatez par vous-mêmes : Ce qu'on nous propose est-il sensé? Il faut toujours remettre en question les faits qui nous sont présentés, et faire quelques recherches, car notre vote peut changer la donne.

Voter pour un gouvernement qui défend la cause des travailleurs et travailleuses ne prend que quelques minutes. Et aussi simple soit-il, ce geste fait énormément progresser l'ensemble de la classe ouvrière, dont les travailleurs et travailleuses des postes, de même que notre avenir!

FAÇONS DE VOTER

En personne : Il est possible de voter en personne, le jour même des élections, soit le samedi 24 octobre, ou de façon anticipée, du jeudi 15 octobre au mercredi 21 octobre. Il est également possible de voter dès maintenant, et ce, jusqu'à 16 h, le 24 octobre, dans un des bureaux de la circonscription électorale.

Par la poste : Il est possible de voter par la poste. Il n'est pas nécessaire d'avoir une raison particulière. Le vote par la poste est une excellente solution pour les électeurs qui souhaitent éviter le vote en personne en raison de la pandémie de COVID-19.

Personnes à risque et personnes ayant des limitations fonctionnelles : Il est possible de voter à proximité de son bureau de scrutin, par téléphone avec assistance ou sur place.

Complément d'information :
<https://elections.bc.ca/>

LE DROIT DE VOTE EST PRÉCIEUX. EXERCEZ-LE.



Coleen Jones
Directrice nationale, région du Pacifique

2019-2023_Bulletin n° 205
/jyl sepb 225 / map scfp 1979

